



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

Séance le 22 janvier 2024

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le **22 janvier 2024** à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Karine Roussel, Monsieur Gaétan Gagnon, Monsieur Dorté Létourneau et Monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Sont absentes : Mesdames Dany Dion et Stéphanie Gagnon

Madame Andrée Lessard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance à 19h00

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2023

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du 14 décembre 2023 au 17 janvier 2024
- 3.2 Autorisation de paiement/ Réseau biblio de la Côte-Nord – Contribution municipale pour l'année 2024
- 3.3 Dépôt des gagnants/ 14e édition de l'activité de décorations de Noël « Village en lumières »
- 3.4 Demande de subvention/ Programme Jeunes au travail Desjardins du Carrefour Jeunesse Emploi
- 3.5 Autorisation de paiement/ Publicité Club Sportif des Bouleaux Blancs Inc.
- 3.6 Affichage des postes des emplois étudiants pour le camp de jour de la semaine de relâche ainsi que pour l'été 2024
- 3.7 Mandat inspecteur agréé/ Immeuble Caisse Populaire

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Demande d'appui Club de gymnastique

5.0 CENTRE SPORTIF / CENTRE MULTIFONCTIONNEL

6.0 URBANISME

- 6.1 Dépôt/ Rapport sommaire des permis de l'année 2023
- 6.2 Dépôt/ Rapport sommaire des permis du mois de décembre 2023

7.0 INCENDIE

- 7.1 Schéma couverture de risques/ Rapport annuel d'activités 2023

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Autorisation de dépense/ Acquisition de véhicule pour le service des travaux publics
- 8.2 Ajustement des honoraires à la firme Hydro-Ressources Inc./ Conception et assistance des travaux concernant le glissement de terrain de la rue de la Rivière

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

- 9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

Formules d'Affaires CCL (418) 689-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**
- 12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**
- 13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

14.0 PROJETS

- 14.1 Appui au projet de M. Jocelyn Praud/ Exposition Estuaire
- 14.2 Dépôt projet Tourisme Côte-Nord/ Exposition Estuaire

15.0 OFFRES DE SERVICES

16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M.O.T. ET AUTRES

- 16.1 Autorisation de Monsieur Jules Beaulieu
- 16.2 Demande d'appui projet PDPS

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Entériner la dépense pour le dîner d'affaires avec la ministre de l'Emploi
Mme Kateri Champagne-Jourdain
- 17.2 Entériner la dépense/ Programme d'analyse d'eau des puits privés de
l'Organisme des Bassins Versants de La Haute-Côte-Nord

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 h 00 par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

N° 24-01-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents.

N° 24-01-002

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Gaétan Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

N° 24-01-003

AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU 14 DÉCEMBRE 2023 AU 17 JANVIER 2024

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du 14 décembre 2023 au 17 janvier 2024 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la cote numéro 207 120 (2727)

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Denis Morin**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du 14 décembre 2023 au 17 janvier 2024 tels que présentés par la greffière-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil	101 549.22 \$
Comptes à payer	149 953.24\$
Total des comptes	262 838.56 \$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° de résolution
N° 24-01-004

AUTORISATION DE PAIEMENT/ RÉSEAU BIBLIO DE LA CÔTE-NORD CONTRIBUTION MUNICIPALE 2024

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins est membre du RÉSEAU BIBLIO de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE la contribution municipale pour l'année 2024, a été établie à 7 718.50\$ (sept mille sept cent dix-huit dollars et cinquante cent) avant taxes;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Denis Morin**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement de la contribution municipale annuelle de Réseau Biblio de la Côte-Nord au montant de 7 718.50\$ (sept mille sept cent dix-huit dollars et cinquante cent) avant taxes.

****DÉPÔT**

**Gagnants de la 14e édition de L'ACTIVITÉ DE DÉCORATIONS DE NOËL
« mon village en lumières »**

N° 24-01-005

DEMANDE DE SUBVENTION/ PROGRAMME JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS DU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

ATTENDU QUE le programme Jeunes au travail Desjardins du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) consiste à établir un partenariat entre la caisse Desjardins, les entreprises de son milieu ainsi que la communauté, afin de créer des emplois d'été pour les étudiants du niveau secondaire dans le but de leur donner de l'expérience de travail;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Escoumins autorise la directrice générale, madame Andrée Lessard, à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Municipalité, dans le cadre du programme Jeunes au travail Desjardins du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE).

N° 24-01-006

AUTORISATION DE PAIEMENT / CLUB SPORTIF BOULEAUX BLANCS INC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Escoumins bénéficie depuis déjà quelques années d'une publicité gratuite (pancarte) sur le site du Club Sportif des Bouleaux Blancs inc;

CONSIDÉRANT QUE cette gratuité était due au fait qu'une génératrice avait été donné au Club sportif des Bouleaux Blancs par la Municipalité lors des travaux de rénovation du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le Club Sportif des Bouleaux Blancs Inc., a fait parvenir à la municipalité une facture au montant des 500.00\$ (cinq cent dollars) avant taxes pour la publicité année 2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun de renouveler son positionnement au Club Sportif des Bouleaux Blancs;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'espace publicitaire au Club Sportif des Bouleaux Blancs (relais) pour l'année 2023-2024 et à cette fin, une dépense de 500\$ (cinq cent dollars) plus les taxes applicables.

N° 24-01-007

AFFICHAGE DES POSTES DES EMPLOIS ÉTUDIANTS POUR LE CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE AINSI QUE POUR L'ÉTÉ 2024



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Gaétan Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Andrée Lessard, à procéder à l'affichage des postes des emplois étudiants pour le camp de jour de la semaine de relâche ainsi que ceux de l'été 2024.

N° 24-01-008

MANDAT INSPECTEUR AGRÉE/ IMMEUBLE CAISSE POPULAIRE

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins désire déposer une promesse d'achat de l'immeuble habitant la Caisse Populaire du Saguenay St-Laurent ;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins bénéficie après signature de la promesse d'achat d'un délai de 120 jours (cent-vingt) pour procéder à toutes les vérifications juridiques concernant le contrat de vente ;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a également après signature de la promesse d'achat, un délai de 120 jours (cent-vingt) pour procéder à l'évaluation de l'immeuble qui sera faite par un inspecteur agréé ;

ATTENDU QUE la municipalité devra faire une demande de soumission auprès d'un minimum de deux inspecteurs agréés ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil mandate madame Andrée Lessard à contacter un minimum de 2 inspecteurs agréés suivant la signature de la promesse d'achat de l'immeuble ci-haut mentionné.

**** DÉPÔT
** DÉPÔT
** DÉPÔT**

DEMANDE D'APPUI/CLUB DE GYMNASTIQUE RAPPORT ANNUEL DES PERMIS DE L'ANNÉE 2023 RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023

N° 24-01-009

SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2023

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le rapport annuel d'activités du Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2023, et ce, tel que présenté par le directeur du service de sécurité incendie, M. Martin Bouchard.

N° 24-01-010

Autorisation de dépense/ acquisition de véhicule pour le service des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins avait déjà autorisé l'achat d'un véhicule Transit 350 3.5 écobost 2024 auprès de l'entreprise Desmeules Automobile Inc. financé à même le règlement d'emprunt numéro 23-523;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule devrait être livré vers le mois de mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de l'entreprise Desmeules Automobiles Inc., s'élève à 74 012.50 \$ (soixante-quatorze mille douze dollars et cinquante cent) avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE nous devons prévoir l'achat d'équipement tel que flèche de signalisation et coffre de rangement arrière;

CONSIDÉRANT QUE des fournisseurs tel que Gaévan ont ce genre d'équipement et que les prix approximatifs sont de +/- 15 000\$ (quinze mille dollars) avant taxes,



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

incluant les rangements, la flèche de circulation et un support d'échelle, (installation comprise);

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : Monsieur Dorté Létourneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'achat d'un véhicule et des équipements nécessaire au montant de 89 012.50\$ (quatre-vingt-neuf mille douze dollars et cinquante cents) avant taxes;

QUE les crédits requis soient prélevés à même les fonds du surplus accumulé non affectés;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Andrée Lessard, à signer le contrat d'achat et tout autre document nécessaire;

N° 24-01-011

AJUSTEMENT DES HONORAIRES À LA FIRME HYDRO-RESSOURCES INC./ CONCEPTION ET ASSISTANCE DES TRAVAUX CONCERNANT LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA RUE DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE suite au glissement de terrain situé en bordure de la rivière Escoumins qui a eu lieu en décembre 2020, des travaux de stabilisation d'urgence ont été effectués en 2023;

ATTENDU QUE malgré ces travaux, le Ministère exige une demande de certificat d'autorisation pour la finalité des travaux ;

ATTENDU QUE cette demande de certificat d'autorisation exige une plus grande charge de travail, des documents et des formulaires à fournir, qui n'avaient pas été prévu initialement ;

ATTENDU QUE la firme Hydro-Ressources Inc. nous a transmis une offre de services pour compléter la demande de CA afin de finaliser les travaux en collaboration avec Environnement Ca et la municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU QUE la durée du mandat proposé serait d'environ 3 (trois) mois;

ATTENDU QUE le budget additionnel proposé est de 11 210\$ (onze mille deux cent dix dollars) avant taxes;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la dépense de 11 210 \$ (onze mille deux cent dix dollars) avant taxes pour l'ajustement des honoraires de la firme Hydro-Ressources Inc.;

QUE les coûts soient prélevés à même le règlement d'emprunt 23-521 déjà effectué pour ce projet.

** DÉPÔT

EAU POTABLE – NIVEAU D'EAU LAC GARDNER

N° 24-01-012

APPUI AU PROJET DE M. JOCELYN PRAUD/EXPOSITION ESTUAIRE

ATTENDU QUE monsieur Jocelyn Praud photographe, est venu présenter à l'automne 2023 un projet d'exposition photographique : « EXPOSITION ESTUAIRE »;

ATTENDU QUE ce projet vise à exposer sur le terrain de la municipalité soit sur l'aménagement longeant la baie Des Escoumins près du quai du traversier;

ATTENDU QUE monsieur Jocelyn Praud souhaite obtenir l'appui de la municipalité des Escoumins dans ce projet;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° 24-01-013

ATTENDU QUE l'installation des infrastructures du projet, est prévue pour le printemps 2024;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins s'engage à assumer les coûts d'entretien de la structure pendant 5 ans;

ATTENDU QUE la Municipalité des Escoumins, s'engage à verser un montant de 2 000\$ (deux mille dollars) dans ce projet, conditionnelle à l'acceptation du projet;

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil appuie le projet d'exposition photographique de monsieur Jocelyn Praud tel que présenté ;

QUE le conseil mandate Monsieur Jocelyn Praud à titre de chargé de projet, à soumettre la demande et à effectuer les communications avec la MRC de la Haute Côte-Nord dans le cadre du projet ;

QUE le conseil autorise Madame Andrée Lessard directrice générale et greffière trésorière à signer la demande d'aide financière ainsi que tout autre document pertinent à la demande.

DÉPÔT PROJET À TOURISME CÔTE-NORD/EXPOSITION ESTUAIRE

ATTENDU QUE La Municipalité Des Escoumins désire déposer un projet de photos de l'estuaire du St-Laurent;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins s'engage à assumer les coûts d'entretien de la structure pendant 5 ans;

ATTENDU QUE la Municipalité des Escoumins, s'engage à verser un montant de 2 000\$ (deux mille dollars) dans ce projet, conditionnel à l'acceptation du projet;

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil demande l'appui de Tourisme Côte-Nord dans le projet d'exposition photographique;

QUE le conseil mandate Monsieur Jocelyn Praud à titre de chargé de projet, à soumettre la demande et à effectuer les communications avec Tourisme Côte-Nord dans le cadre du projet;

QUE le conseil mandate Madame Andrée Lessard directrice générale et greffière trésorière à signer la demande d'aide financière ainsi que tout autre document pertinent à la demande.

**DÉPÔT

CORRESPONDANCE DE MONSIEUR JULES BEAULIEU/ AUTORISATION À METTRE VOYAGES DE TERRE SUR SON TERRAIN

** DÉPÔT

CORRESPONDANCE DE LA C.G.R.S.E./DEMANDE D'APPUI

N° 24-01-014

ENTÉRINER LA DÉPENSE POUR LE DÎNER D'AFFAIRE AVEC LA MINISTRE DE L'EMPLOI MME KATERI CHAMPAGNE-JOURDAIN

ATTENDU QUE le 18 janvier dernier, monsieur André Desrosiers maire, a participé à un dîner d'affaire avec la ministre de l'emploi Mme Kateri Champagne-Jourdain;

ATTENDU QU'il y a lieu d'entériner la dépense pour les frais de représentation au montant de 36.86 \$ (trente-six dollars et quatre-vingt-six cents) taxes et pourboire inclus pour le repas;

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° 24-01-015

QUE le Conseil entérine la dépense au montant de 36.86 \$ (trente-six dollars et quatre-vingt-six cents) taxes et pourboire inclus pour le remboursement des frais de représentation lors du dîner avec la Ministre de l'emploi M^{me} Kateri Champagne-Jourdain.

ENTÉRINER LA DÉPENSE D'ANALYSE DE L'EAU DES PUIITS PRIVÉS DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense de 450\$(quatre cent cinquante dollars) à l'organisme des bassins versants de la Haute Côte-Nord, pour l'analyse de L'eau des puits privé.

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande combien de poste au total il y aura pour les emplois d'été. Madame Andrée Lessard lui réponds qu'il y aura entre 5 et 8 (cinq et huit) emplois incluant ceux de la semaine de relâche.

Le même citoyen se questionne à savoir c'est quoi le mandat de la caisse populaire. Monsieur le maire lui répond que nous devons faire évaluer le bâtiment afin de s'assurer qu'il est conforme aux normes.

Il termine avec une dernière question sur le niveau d'eau du lac Gardner. Est-ce bon signe lorsqu'il est à pleine capacité? Nous lui répondons que oui étant donné les pluies que nous avons eues, il est normal qu'il soit à pleine capacité.

N° 24-01-016

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 15 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR : **Monsieur Gaétan Gagnon**
et résolu À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE.

Présence des citoyens : 2



André Desrosiers,
Maire

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Andrée Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Andrée Lessard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal